



DECISION n° 24/2015

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier de Remiremont,

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143.7 et D. 6143-33 à 35,
- VU le décret n° 92.783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,
- VU l'arrêté ARS n° 2013-0726 du 17 juillet 2013 portant désignation de Monsieur Mathieu ROCHER, comme Directeur par intérim du Centre Hospitalier de Remiremont, à compter du 22 juillet 2013,
- VU l'inscription à l'ordre des Pharmaciens de tous les pharmaciens cités dans cette délégation,

DECIDE

Article 1 : Madame Catherine DEMANGE, Pharmacien Chef de service, reçoit délégation de signature pour :

- l'achat et le dépôt-vente des médicaments et dispositifs médicaux sous responsabilité pharmaceutique, auprès des fournisseurs
- la validation des factures avant paiement par le service financier.

En cas d'absence de Madame Catherine DEMANGE, recevront délégation de signature, tous les pharmaciens diplômés inscrits à l'ordre des pharmaciens, à savoir :

- Madame Murielle CHEVALLEY, Pharmacien
- Madame Chloé STECKMEYER, Pharmacien
- Madame Sabine POIGNON, Pharmacien
- Madame Mathilde PERISSUTTI, Pharmacien
- Monsieur Etienne LAURENT, Pharmacien.

Article 2 : Cette délégation est assortie de l'obligation :

- de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place dans l'établissement,
- de n'engager les dépenses que dans la limite des crédits autorisés par compte budgétaire,

Article 3 : La date d'effet des présentes dispositions est fixée au **1^{er} septembre 2015**.

Article 4 : La présente décision est susceptible d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy dans les deux mois suivant la date d'entrée en vigueur.

Article 5 : La présente décision est publiée au Recueil des Actes Administratifs départementaux. Une publicité est effectuée par voie d'affichage au sein de l'établissement.

Remiremont, le 27 août 2015

Le Directeur par intérim,



Mathieu **ROCHER**

Ampliation :

- Madame HOEHE, Trésorier Principal
- Madame OLIVIER, Directrice Adjointe
- Tous les pharmaciens concernés
- Recueil des actes administratifs départementaux
- Affichage